



**PRÉFÈTE  
DE L'AUDE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carcassonne, le 8 janvier 2021

### Point hebdomadaire sur la situation sanitaire et la campagne de vaccination

Le Premier Ministre a annoncé le 7 janvier la prolongation des mesures de restriction actuelles au moins jusque fin janvier, compte-tenu de la situation sanitaire toujours préoccupante. En effet, au niveau national, le taux d'incidence est désormais de 153,5 et le taux de positivité de 5,7 %, tandis que le nombre de contaminations par jour reste toujours élevé (+21 703 cas hier). Le nombre de décès continue de progresser sensiblement, il approche les 66 900 décès. Pour mémoire, dans les départements où le taux d'incidence dépasse les 200 pour 100 000 habitants, la mesure de couvre-feu est susceptible d'être avancée à 18h00.

Le Premier Ministre a également présenté un calendrier accéléré de la vaccination, permettant aux personnes âgées de plus de 75 ans de se faire vacciner à partir du 18 janvier. Dans l'Aude, la mobilisation des professionnels de santé est déjà à l'œuvre pour constituer les futurs centres de vaccination.

#### ➤ **Une situation sanitaire qui continue de se dégrader**

Le taux d'incidence continue d'augmenter fortement. **Il s'élève désormais à 159 cas pour 100 000 habitants** tandis que le taux de positivité a presque doublé en quelques jours, passant de 2,8 % la semaine dernière à **5,7 %** à la dernière actualisation.

Le nombre de nouveaux cas détectés a augmenté **de 52 %** par rapport à la semaine dernière, avec **579 nouveaux cas positifs**. Le nombre de cas contacts a crû **de 73 %**, pour atteindre 1 111 cas contacts cette semaine.

Enfin, le nombre d'hospitalisations augmente également avec **83 personnes hospitalisées**, et le nombre de décès en milieu hospitalier s'élève à 139 depuis le début de la crise.

#### ➤ **Un bon début de déploiement de la vaccination dans les EHPAD de l'Aude**

Pour mémoire, la liste des publics visés par la première phase de vaccination a été légèrement amendée. Elle comprend ainsi :

- Les résidents en EHPAD et USLD

### **Contacts presse :**

#### **Service Communication Interministérielle**

Dominique BLANC | Marlène ARCIZET

04 68 10 27 87 | 06 76 72 33 81 | 04 68 10 29 82

Mél : [pref-communication@aude.gouv.fr](mailto:pref-communication@aude.gouv.fr)

[@pref](http://www.aude.gouv.fr)



- Les personnes âgées séjournant dans les établissements de santé et en services de soins de suites et de réadaptation, et hébergées en résidences autonomie, ainsi que dans les foyers de travailleurs migrants.
- Les personnes vulnérables en situation de handicap hébergées en maisons d'accueil spécialisées et foyers d'accueils médicalisés.
- Les professionnels de santé et les autres professionnels des établissements de santé et des établissements et services médico-sociaux intervenant auprès de personnes vulnérables, les aides à domicile intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables et les sapeurs-pompiers, lorsqu'ils ont plus de 50 ans et/ou des comorbidités.

Dans l'Aude, la vaccination des résidents d'EHPAD et des personnels soignants a pu démarrer dès le 5 janvier dans 3 EHPAD de Trèbes, Lézignan et Narbonne, avec des taux d'adhésion très intéressants (95 % à Trèbes par exemple) de la part des résidents, grâce à la mobilisation des équipes médicales en amont. L'approvisionnement en doses de vaccination se fera très régulièrement de façon hebdomadaire, l'objectif étant que tous les EHPAD soient concernés d'ici au 26 janvier prochain.

**3 centres de vaccination**, adossés au CH de Carcassonne, Narbonne et Castelnaudary, sont d'ores et déjà opérationnels pour les personnels soignants. **Une ligne de vaccination** a également été ouverte ce 8 janvier au SDIS pour les sapeurs-pompiers répondant aux critères rappelés ci-dessus. La semaine prochaine, **3 nouveaux centres de vaccination** seront opérationnels, principalement adossés aux maisons médicales de garde (MMG), à Carcassonne, Lézignan et Limoux.

Ce seront donc **7 centres de vaccinations** qui permettront de mailler le département pour vacciner le plus rapidement possible les personnels soignants, puis permettront d'accueillir la population de plus de 75 ans. Au niveau national, 169 centres sont à ce jour fonctionnels.

Dans l'Aude, le nombre total de personnes vaccinées (résidents et personnels soignants confondus) s'élève déjà à **plus de 300**. Très rapidement, ce chiffre va plus que doubler, pour **approcher le millier de vaccinations en moins de 15 jours**. Au niveau national, 45 000 personnes ont été vaccinées à ce jour, et ce chiffre va de la même manière augmenter rapidement dans les prochaines semaines.

➤ **Accélération de la campagne de vaccination pour les plus de 75 ans :**

Les personnes âgées de plus de 75 ans vivant à domicile pourront être vaccinées dès le 18 janvier. Elles recevront une invitation de la part de l'Assurance maladie pour les en informer.

Une large communication sur la mise en place des centres de vaccination dans les territoires sera réalisée, notamment sur le site [www.sante.fr](http://www.sante.fr). Un système de prise de rendez-vous permettra à chaque centre de vaccination d'organiser ses flux.

Les personnes désireuses de plus d'informations sur le vaccin pourront consulter le site [www.sante.fr](http://www.sante.fr) ou contacter le 3646 de l'assurance maladie.

➤ **Rappel de l'importance de se faire vacciner :**

La vaccination est gratuite et recommandée. Le consentement de chaque personne est recueilli au préalable par un médecin. Les consultations pré-vaccinales sont également réalisées par un médecin et la vaccination elle-même est assurée par un médecin ou un infirmier diplômé d'État en présence d'un

## Contacts presse :

### Service Communication Interministérielle

Dominique BLANC | Marlène ARCIZET

04 68 10 27 87 | 06 76 72 33 81 | 04 68 10 29 82

Mél : [pref-communication@aude.gouv.fr](mailto:pref-communication@aude.gouv.fr)

[@pref](http://www.aude.gouv.fr)



médecin. Les professionnels de santé de ville et des collectivités pourront apporter leur concours dès cette première phase de la vaccination.

La vaccination d'une part large de la population contre la Covid-19 prendra plusieurs mois.

**Tant que l'épidémie n'est pas vaincue, la vigilance la plus grande de chacun d'entre nous reste nécessaire pour éviter de propager le virus.**

Il convient donc de continuer à observer les gestes et mesures-barrières : port du masque, distanciation, gel hydro-alcoolique, rassemblements inférieurs à 6 personnes.

## **Contacts presse : Service Communication Interministérielle**

Dominique BLANC | Marlène ARCIZET

04 68 10 27 87 | 06 76 72 33 81 | 04 68 10 29 82

Mél : [pref-communication@aude.gouv.fr](mailto:pref-communication@aude.gouv.fr)

[@pref](http://www.aude.gouv.fr)

